

ACCUEIL DE JEUNES MINEURS 10-17 ANS « AU TORRENT »

« Au torrent il s'abreuve en chemin, c'est pourquoi il redresse la tête. » Psaume 109,7

Comme précisé dans ses statuts, L'ASSOCIATION AU TORRENT « a pour objet de proposer à toute personne, jeune mineur ou adulte, en situation de fragilité temporaire ou manifestant un besoin de « répit » et d'un temps d'écartement temporaire de son quotidien, un accueil favorisant le recul, la réflexion et l'écoute. » (Article 2)

L'article 5 des statuts précise : « Lorsque des enfants en âge scolaire seront accueillis, ils pourront être scolarisés dans un établissement voisin, l'association pouvant prendre en charge le suivi scolaire et les déplacements en lien avec les parents ou les personnes titulaires de l'autorité parentale et la communauté éducative de l'établissement. »

Pour pouvoir proposer cet accueil collectif de mineurs, l'association a ouvert un foyer depuis janvier 2016, sur le site de la

Maison Sainte Marie : 39 route de Rouen à Gacé dans l'Orne (61230).

Ainsi le Foyer Sainte Marie peut accueillir des jeunes, dont la situation répond à l'objet de l'association, à la demande de leurs parents ou tuteurs légaux, après agrément du responsable en charge de l'accueil et sous réserve de se conformer au règlement intérieur du site (c'est-à-dire avec l'adhésion du jeune).

Tout comme l'objet de l'association, le fonctionnement du foyer Sainte Marie est éclairé par les valeurs évangéliques de l'Eglise Catholique, « Au torrent, il s'abreuve en chemin, c'est pourquoi il redresse la tête » (Psaume 109.7).

ADMINISTRATION

Pour inscrire un enfant au Foyer Sainte Marie de l'Association Au Torrent, voici la liste des documents dont nous avons besoin :

- 1. La fiche administrative dûment remplie,**
- 2. La fiche des autorisations parentales signées,**
- 3. La fiche médicale dûment remplie et signée,**
- 4. L'engagement à respecter le règlement intérieur signé,**
- 5. Une photocopie d'attestation de carte vitale et de complémentaire santé,**
- 6. Et une photocopie d'attestation d'assurance Responsabilité Civile.**

RESUME DU PROJET EDUCATIF DE L'ASSOCIATION

« Au torrent il s'abreuve en chemin, c'est pourquoi il redresse la tête. » Psaume 109,7

1/ Valeur et objet de l'association

- **La valeur principale de l'Association Au Torrent**, de laquelle découlent toutes les autres valeurs d'ouverture, d'accueil et de respect, est la valeur propre à chaque personne, unique, voulue pour elle-même, et appelée à se réaliser dans le don libre et désintéressé de soi. Que tout-un-chacun soit considéré et traité comme une personne infiniment respectable, appelée à se respecter elle-même et tous ceux qui l'entourent, en vue de découvrir la joie du service mutuel, simple et gratuit.
- **L'objet de l'association est de proposer un double accompagnement** : humain et spirituel au service de la personne dans son unité et sa singularité, en relation avec tout un entourage lui-même unique.

2/ Un accompagnement humain : Poser, Déposer, Reposer, Composer, Transposer.

- **Poser** ses valises, ses écrans, et pouvoir se poser à l'écart au cœur de la campagne normande est salubre, surtout lorsque la vie impose à chacun stress, inquiétudes et anxiétés. C'est « en chemin » que toute personne est accueillie « au torrent », pour pouvoir commencer par **se poser** tout simplement.

- **Déposer** ce qui est lourd à porter est facilité par l'écoute active et bienveillante, la mise à distance des émotions, l'identification si possible des maux dont il faudrait se libérer, et la recherche du sens à donner à sa vie.

Questionner certaines attitudes envahissantes ou fuyantes aide aussi à mieux se comprendre. Ainsi, **déposer** un peu du « fardeau » de sa vie, est un premier pas pour devenir capable de « redresser la tête ».

- **Reposer**, et repositionner les différents éléments de sa vie, permet d'ordonner ce qui a de l'importance et ce qui en a moins. Les difficultés de concentration, le manque d'intérêt porté aux choses et aux personnes, la gestion difficile du quotidien, le manque d'attention et d'écoute et les relations sociales difficiles, sont aussi souvent significatives d'un manque de repos. Fréquemment, celui-ci est aussi plus ou moins lié à d'autres malaises ou conflits intérieurs, dont l'expression se trouve exacerbée et se traduit par des comportements inadaptés, générant eux-mêmes des sentiments de honte et de culpabilité.

L'Association Au Torrent souhaite pouvoir permettre à ses hôtes de **se reposer**, se libérer des stimulations visuelles des écrans, et renouer si possible, avec les rythmes naturels de repos, nourriture, travail, rencontre, détente et temps d'intériorité.

Pour cela, une certaine discipline de vie est nécessaire, au service de la santé physique, psychique et spirituelle de chacun.

- **Composer et transposer !** Renouer avec soi-même permet de renouer avec les autres. Le but ultime de l'Association est que chacun puisse revenir chez soi fort d'un nouveau souffle, lié au repos acquis et au tri opéré en soi, pour mieux « **composer** » avec son cadre de vie et « **transposer** » si possible.

Le réel par nature « résiste ». Ainsi est-il nécessaire d'apprendre à l'appivoiser, à **composer** avec les limites personnelles, familiales et sociologiques. Cette maturité acquise permet de découvrir en soi et dans les autres des ressources insoupçonnées, qui invitent à des **transpositions** inédites.

Le « **chemin** » à poursuivre peut se dégager, mieux qu'on aurait osé l'espérer !

2/ Un accompagnement spirituel : Connaître et Reconnaître.

- **Connaître** : Au service de la liberté de conscience elle-même, il est nécessaire d'apprendre à connaître ce qu'est la foi chrétienne si l'on veut pouvoir se positionner. D'ailleurs en Jésus-Christ, l'amour de Dieu ne s'impose pas, il s'expose.
- **Reconnaître** : Apprendre à connaître, donne à chacun la possibilité de reconnaître ou pas, qu'il y a là pour lui un chemin de maturation.
La reconnaissance peut se décliner de **quatre manières** :
 - Comme une **aventure** - au sens de partir en reconnaissance - ,
 - Une **disponibilité** - au sens d'admettre ce qui dépend de nous ou pas - ,
 - Des **retrouvailles** - se retrouver suite à une absence plus ou moins longue - ,
 - Et le **remerciement** - être reconnaissant pour ce qui a été donné et reçu - .

RESUME DU PROJET PEDAGOGIQUE DU FOYER AU TORRENT

1/ La vie quotidienne au Foyer Sainte Marie

- **La maison Sainte Marie de Gacé**, propriété de la Congrégation des Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus à Saint Jacut les Pins (56), accueille le « Foyer Sainte Marie », qui occupe le pignon ouest du bâtiment et le 2^{ème} étage. Chaque jeune dispose ainsi d'une chambre personnelle et le foyer d'espaces communs.
- **L'encadrement** est assuré par le Père Gabriel Villemain, directeur et Monsieur Harold Bertschy, responsable de maison, aidés d'une équipe de bénévoles.
- **Les jeunes accueillis**, au nombre de six, peuvent être âgés de 10 à 17 ans. Leur adhésion au projet éducatif de l'association ainsi qu'au projet pédagogique du foyer est nécessaire à leur admission. En revanche ils peuvent ne pas être baptisés ni confesser la foi chrétienne.
- **Départs et arrivées** :
 - Les jeunes arrivent le dimanche en fin d'après-midi pour le dîner avant 19h.¹
 - Le vendredi, le départ est fixé après l'école.¹
 - Le mercredi, il est possible d'inscrire un enfant à une activité extrascolaire, comme les associations sportives des établissements scolaires.
 - Les jeunes peuvent rester certains week-ends, en particulier pour pouvoir pratiquer une activité comme le scoutisme ou les compétitions sportives.
- **Les repas** : Le foyer assure les dîners et petits déjeuners de la semaine, ainsi que les déjeuners du mercredi et des week-ends si nécessaire. Les dîners sont pris tôt en fin de journée, afin de pouvoir se poser au retour de l'école et effectuer ensuite le travail scolaire dans de bonnes conditions. Un roulement est organisé pour le service, la vaisselle et le rangement.
- **Les horaires** : Lorsque le dîner est pris de 18h à 18h45, il est possible de travailler efficacement de 19h à 20h, puis se détendre et téléphoner à ses parents avant la « Clé du soir »² à 20h30. Ensuite, chacun peut rester pour la prière, ou aller prendre une douche et/ou lire un peu dans son lit, avant l'extinction des feux vers 21h-21h30. Le matin, le réveil est prévu entre 6h45 et 7h45 selon le lieu de scolarisation, pour permettre de prendre une douche, descendre petit-déjeuner, et partir en temps et en heure. (Ceux qui prennent un car doivent partir dès 7h30.)

¹ En concertation avec les parents, un membre de l'association peut se charger du transport jusqu'à la gare SNCF.

² « La Clé du soir » est un petit temps commun de relecture de la journée en ce qu'elle a eu de positif et de plus difficile.

- **Le trousseau** : Prévoir tout ce qui est nécessaire pour :
 - La maison et la nuit : une paire de chaussons ou chaussures d'intérieur, pour ne pas salir la maison, un réveil et deux pyjamas.
 - La toilette : une trousse de toilette garnie, brosse à dents, shampoing, serviette.
 - Le jour : des sous-vêtements et vêtements en quantité suffisante.
 - La détente : des vêtements de sport et un maillot de bain.

Le vendredi soir, chacun rapporte son linge sale chez lui.

Si un jeune reste un week-end une lessive peut être faite sur place.

Il est demandé de marquer la totalité du trousseau.

- **Contacts avec la famille** : Une fois le travail fait, les jeunes peuvent demander d'appeler leur famille, sur le numéro fixe **02 33 35 59 83 en laissant un message pour se faire rappeler**. Si l'appel vers les fixes est illimité, l'appel vers les portables est limité. Il y a aussi le téléphone du Père Gabriel 06 88 44 84 42, et celui de Monsieur Harold Bertschy 06 41 39 28 39.

Ils disposent aussi d'un ordinateur commun, où ils peuvent avoir accès à une boîte mail dans les mêmes créneaux horaires, moyennant la permission de leurs parents.

- **Contacts avec les encadrants** : Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Les encadrants responsables ont une autorité déléguée que les parents leur confèrent. Dans cet esprit, il est nécessaire de faciliter les contacts, la cohérence et le soutien mutuels.

Concrètement, les encadrants veillent à transmettre régulièrement les bilans éducatifs des jeunes à leurs parents, et les informent de tout événement significatif.

Inversement, les parents sont invités à informer les encadrants de tout événement familial ou personnel qu'il serait nécessaire de porter à leur connaissance, pour le bien de l'enfant.

2/ Les objectifs et moyens pédagogiques

- **Le suivi scolaire** : nous voulons offrir aux jeunes un lieu « tiers », un « terreau » qui les aide à reprendre confiance en eux, en particulier pour le travail scolaire.

Pour cela, il est important que les familles soient le plus possible impliquées dans l'inscription et le suivi scolaire de leurs enfants. Il existe différents établissements scolaires sur Gacé. Un car scolaire permet d'inscrire son enfant dans d'autres établissements plus éloignés, comme à Sées, Argentan ou l'Aigle. A titre informatif, le coût de la carte scolaire est de 90 euros pour l'année 2018-2019.

Pour un meilleur suivi des enfants, il est nécessaire que l'établissement scolaire choisi accepte que l'association soit aussi un interlocuteur immédiat, par un contact fréquent avec les responsables de vie scolaire et les professeurs principaux.

Conjointement aux parents, l'Association Au Torrent, est destinataire des courriers relatifs aux informations générales de l'établissement, à la discipline, aux propositions d'activités, de sorties ou de voyages scolaires. L'équipe éducative du foyer a accès à la lecture des relevés de notes ainsi qu'aux bulletins scolaires.

Inversement, en même temps que les parents, les professeurs principaux et/ou les chefs d'établissements sont régulièrement informés de la vie du jeune dans le foyer, au moins dans les aspects qui aideront les éducateurs scolaires à l'accompagner au mieux, humainement et scolairement.

- **La vie au foyer** : Le cadre familial invite chacun à prendre sa place et son rôle dans la vie commune par la réalisation des services hebdomadaires, avec le soutien de tous. Voici différents services possibles : **1. Mettre la table ; 2. Servir à table ; 3. Remplir le lave-vaisselle ; 4. Faire la vaisselle des plats ; 5. Rappeler les horaires et rapporter les objets trouvés ; 6. Proposer des citations, textes et/ou chants pour la clé du soir**. En début d'année un tableau sera réalisé, établissant un tour des services, afin que tous puissent être initiés à tout !

Les services communs : Au moins une fois par mois, il est demandé aux jeunes d'aider à l'entretien de la maison, intérieur et extérieur, par la participation à des tâches qui leur sont adaptées et attribuées par l'équipe d'encadrement. Ceci pourra se faire en particulier les mercredis.

- **La détente et les écrans :** Le travail et les services accomplis, il est nécessaire de pouvoir se détendre. Nous disposons d'un grand parc où les jeunes peuvent jouer en bénéficiant d'une « **autonomie règlementée** » pour les aider à se responsabiliser : **l'autorisation précise le lieu, l'activité, l'heure de retour et les participants.**

A l'intérieur de la maison, de nombreux jeux de société sont à leur disposition, ainsi qu'un grand grenier avec ping-pong et baby-foot.

Les écrans ne pouvant apporter la même qualité de détente, ils sont interdits, sauf le vendredi soir où il est proposé de regarder un film avec ceux qui restent. En revanche, pour le travail scolaire, il est possible d'avoir accès à Internet.

Et quant aux **portables**, incompatibles avec la concentration et la relation réelle, ils doivent être remis au responsable du foyer en arrivant le dimanche soir. Néanmoins, si un jeune doit absolument passer un message, il peut le demander : son portable lui sera mis à disposition entre la fin du travail et la clé du soir, uniquement dans le salon, et seulement pour passer ses messages. Dès qu'il a fini, il lui faut le rendre.

- **La clé du soir :** A ce moment important qui clôt la journée, chacun peut exprimer les « **mercis, pardons, s'il-te-plait** » qu'il souhaite, avant que soit proposé **un thème de réflexion ou d'animation** valable pour toute la semaine, comme « la citation, le chant, l'extrait d'Évangile, l'histoire, le saint de la semaine », ou encore « le conte philosophique », à discerner ensemble jeunes et adultes.
- **La prière :** Secret des cœurs et en même temps soutien communautaire, une prière est librement proposée aux jeunes, suite à la clé du soir.

De plus, d'autres temps de prière existent à la maison Sainte Marie, grâce au foyer du Père Charles Lenoir : chaque jour sont proposés les laudes à 7h30, la messe à 11h30, le chapelet-adoration à 15h30, les complies à 20h et l'heure sainte le jeudi de 21h à 22h. Quand cela est possible, les jeunes peuvent s'y joindre s'ils le veulent, en particulier pour les complies et l'heure sainte du jeudi soir.

- **L'évaluation des jeunes :** Il est important de pouvoir **relire régulièrement** ce qui se vit, aider chacun à **reconnaitre sa part de responsabilité** et l'assumer, en **relevant** ce qui progresse et **réparant** ce qui a besoin de l'être. Pour cela un temps sera pris individuellement avec chaque jeune si besoin chaque semaine, où il lui sera demandé sa bonne volonté et sa franchise pour pouvoir faire un point le plus constructif possible. Un bilan individuel sera réalisé en milieu d'année.

Un « conseil des jeunes » sera aussi réalisé une fois par trimestre, si possible en présence d'une tierce personne, membre du conseil d'administration de l'association.

- **Les rencontres des parents :** Au moins par téléphone, il est nécessaire de pouvoir faire un point régulier avec les parents, en particulier au retour d'un week-end ou en fin de semaine. Deux fois l'an, en début et en fin d'année, il est demandé aux parents de venir au foyer en vue d'un bilan plus approfondi.
- **L'organisation de l'équipe d'encadrement :** Chaque trimestre l'équipe prend un temps de relecture et d'évaluation des objectifs pédagogiques, afin de pouvoir s'ajuster au mieux. Une supervision régulière en équipe permet aussi de mieux comprendre la problématique de chaque jeune et discerner les moyens d'y répondre.
- **Les projets d'activités en prévision :** Notre proposition d'un « internat familial » est toute nouvelle ! Nous sommes en période de découverte et de rodage. Sur ce chemin, nous sommes preneurs de tout avis constructif, d'aides concrètes pour la vie et l'entretien quotidiens, la réflexion, les différentes projections possibles, les travaux, investissements et financements qui vont devenir inévitables.

CONVENTION FINANCIERE 2018-2019

Le Foyer Sainte Marie vit des contributions familiales et de dons.

Contributions familiales :

Jusqu'à ce jour, l'accueil d'un jeune au Foyer Sainte Marie n'a été possible que grâce aux dons généreux.

La participation des familles est indispensable pour l'équilibre financier de l'association, en particulier les frais de pension (les frais de scolarité étant versés directement à l'établissement scolaire), et les frais occasionnés lors des week-ends sur place.

Un montant forfaitaire de base de 300 € par mois sur 10 mois est demandé. C'est un forfait moyen auquel s'ajoutent les frais occasionnels avancés, liés à la scolarité, le transport (0.30€/km), les billets de train, la pharmacie, le médecin et le matériel perdu ou dégradé.

En se donnant comme objectif d'être ouvert au plus grand nombre, en particulier les familles en situation difficile, le Foyer compte sur la générosité des uns pour permettre l'accueil des autres.

Chaque famille conviendra avec le directeur du site du montant de forfait retenu.

Merci de faire 10 chèques d'avance à l'ordre de « ASSOCIATION AU TORRENT ». Ils seront déposés mois après mois.

Il est aussi possible de verser par virement chaque mois votre contribution sur le Compte Postal Association n° 1300421E035 – IBAN : FR41-2004-1010-1413-0042-1E03-547

Dons à l'Association :

Les contributions familiales permettent de couvrir les frais de fonctionnement, une partie des dépenses courantes de l'immeuble (fluides, impôts, réparations, entretiens...), sans permettre de couvrir l'ensemble des frais d'entretien ni les investissements nécessaires. Si vous connaissez des tiers (famille, amis, etc.) qui souhaitent soutenir votre démarche et notre action, merci de les inviter à faire un don à l'Association !